

LETR'ART

Le concours « d'art posté » de la Société Artistique

Participer à Lettr'Art :

- c'est une manière de faire circuler une de vos œuvres sur une enveloppe que vous affranchissez et que vous envoyez par La Poste.
- c'est un plaisir partagé par vous le créateur , par le correspondant qui reçoit votre envoi illustré et par les Postiers qui achemineront votre œuvre.

Si vous souhaitez partager, surprendre, être surpris, oser...
n'hésitez pas, créez et postez !

Une sélection des « Lettr'Art » sera exposée durant le 1^{er} trimestre 2021 en Ile de France, et dans un espace dédié lors d'un prochain Salon.

Une parution de vos lettres d'art posté se fera dans le prochain Post'Art.

Envoyez-nous vos Lettr'Art avant le 31 janvier 2021.

Vous pouvez nous adresser directement vos envois illustrés à l'adresse de la Fédération :

La Société Artistique
68 avenue du Général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort

Ou confier vos enveloppes Lettr'Art à votre association régionale qui se chargera de les collecter et de les transmettre à la Fédération.

Règlement du concours

Le principe :

envoyer une ou plusieurs enveloppes illustrées

Individuellement : par l'artiste adhérent

Collectivement : par plusieurs artistes adhérents

Courrier envoyé par l'adhérent à la Société Artistique.

Il faut une enveloppe timbrée et oblitérée.

Les modalités :

Pas de thème imposé pour cette première édition.

Techniques et formats libres : peintures, dessins, gravures, photos, collages et autres...

Mais attention pas de *format dépassant le A4*.

Tout est donc permis (créations à plat, en relief et en volume), dans la limite des règlements de La Poste (pas de denrées périssables, d'objets coupants...).

Si le participant utilise une photo, il garantit qu'il en est l'auteur et qu'il a obtenu les autorisations des personnes présentes sur cette photo ou qu'elle est libre de droits d'auteur et de droits à l'image. Les photos représentant des enfants mineurs sont soumises à une autorisation parentale.

A votre tour, laissez libre cours à votre imagination
créez et envoyez de « l'art posté » !